

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE  
N° 95.00.392.003.0 DU 31 JUILLET 1995

**Compteur d'eau chaude  
SCHLUMBERGER INDUSTRIES  
modèle P 40 W  
(CLASSE D)**

LE PRESENT CERTIFICAT EST ETABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE PAR LA DIRECTIVE 83/575/C.E.E. DU 26 OCTOBRE 1983 RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 79/830/C.E.E. DU 11 SEPTEMBRE 1979 CONCERNANT LE RAPPROCHEMENT DES LEGISLATIONS DES ETATS MEMBRES RELATIVES AUX COMPTEURS D'EAU CHAUDE, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE PAR LE DECRET N° 84-1107 DU 6 DECEMBRE 1984 PORTANT APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA C.E.E. RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE ET DU DECRET N° 82-537 DU 22 JUIN 1982 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : COMPTEURS D'EAU CHAUDE.

**FABRICANT**

SCHLUMBERGER INDUSTRIES, Etablissement de Mâcon, 9, rue Ampère, 71000 Mâcon, France.

**DEMANDEUR**

SCHLUMBERGER INDUSTRIES, 50, avenue Jean Jaurès, 92120 Montrouge, France.

**OBJET**

Le présent certificat complète le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 90.0.01.399.1 du 24 octobre 1990 (1).

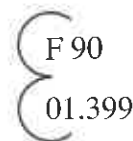
**CARACTERISTIQUES**

Le compteur d'eau chaude SCHLUMBERGER INDUSTRIES modèle P 40 W faisant l'objet du

présent certificat diffère du modèle précédemment approuvé par l'entraînement du totalisateur réalisé par des aimants disposés face à face.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES**

Le signe d'approbation C.E.E. de modèle reste inchangé :



**VALIDITE**

Le présent certificat est valable jusqu'au 24 octobre 2000.

**ANNEXE**

Schémas n° 6211.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPHEUREMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

(1) Revue de Métrologie, novembre 1990, page 1393.

■ N° 6211

COMPTEUR D'EAU CHAUDE SCHLUMBERGER INDUSTRIES, P 40 W

(Version à entraînement magnétique face à face)

